

# POLITIQUE DES AÎNÉS – PLAN D’ACTION

	CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES* ET PARTENAIRES	ÉCHÉANCE				
					2015	2016	2017	2018	2019
<b>1. COMMUNICATION ET ADMINISTRATION MUNICIPALE</b>									
1.1	<p>La population vieillit rapidement et l'espérance de vie a augmenté considérablement dans les dernières décennies. Il faut nous habituer à vivre dans une communauté vieillissante dans le respect et la collaboration. L'adaptation passe par la modification de certaines de nos habitudes.</p>	Faciliter la lecture des communications écrites de la municipalité.	Utiliser de gros caractères pour que les personnes ayant des problèmes de vision puissent lire aisément.	Municipalité*	X	X	X	X	X
1.2	<p>Pour les aînés, il est d'une grande importance d'avoir accès à l'information, puisque celle-ci les aide, par divers moyens, à promouvoir leur indépendance, à s'impliquer dans la vie sociale et communautaire, à améliorer leur santé, et à actualiser leurs intérêts. On distingue trois types d'information : celle qui est utile pour la vie quotidienne, par exemple l'information sur les biens, les services et la sécurité; celle qui concerne la santé, qui est de plus en plus accessible sur Internet; et celle ayant trait au réseautage social, à la citoyenneté, à la vie démocratique. Dans une société complexe où les informations abondent, l'enjeu consiste à trouver les plus pertinentes. On estime même qu'une personne qui n'est pas au courant d'informations cruciales sur sa situation particulière peut manifester un certain degré d'exclusion sociale<sup>1</sup>.</p>	Faire connaître les programmes, services et activités concernant les aînés.	Diffuser de l'information sur des sujets d'intérêt pour les aînés dans le journal municipal, sur le site web de la municipalité et sur sa page Facebook.	Municipalité*	X	X	X	X	X

<sup>1</sup> Ministère de la Famille et des Aînés, ministère de la Santé et des Services sociaux, Vieillir et vivre ensemble – Chez soi, dans sa communauté, au Québec, 2012, page 38

	CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES* ET PARTENAIRES	ÉCHÉANCE				
					2015	2016	2017	2018	2019
1.3	Le rapprochement entre les aînés et les gens de la communauté permet le développement d'une société plus inclusive et solidaire.	Développer le réflexe de « Penser et agir aînés »	Prendre en considération la situation des aînés lors de la prise de décision aux séances du conseil municipal.	Municipalité*	X	X	X	X	X
<b>2. HABITATION ET ENVIRONNEMENT</b>									
2.1	Les aînés de Saint-Jude ont exprimé le souhait de vivre chez eux le plus longtemps possible.	Mettre sur pied une résidence pour les aînés.	Former un comité responsable de la réalisation du projet	Municipalité*	X				
2.2	Toutefois, pour certains, tenir maison devient parfois difficile, voire même impossible, à cause de leur santé ou de leur mobilité, notamment. Comment, alors, les aider à demeurer à Saint-Jude ?	Appuyer les citoyens et citoyennes désireux de rester chez eux le plus longtemps possible.	Promouvoir le programme PAD (adaptation de domicile) et autres programmes de la SHQ pour la rénovation et l'adaptation de domicile dans les outils de communication de la municipalité.	Municipalité*	X	X	X	X	X
<b>3. SOUTIEN COMMUNAUTAIRE, LOISIR ET SANTÉ</b>									
3.1	Des études font ressortir les effets positifs de la participation sociale sur la santé et le bien-être des aînés. Pour certains, la participation sociale offre des possibilités de donner du sens à leur vie, de développer des appartenances et d'exercer un rôle social à une étape de la vie – la vieillesse – marquée par plusieurs changements et pertes <sup>2</sup> .	Soutenir les partenaires qui mettent sur pied des activités pour les aînés.	Offrir gratuitement les locaux et contribuer à la promotion des activités.	Municipalité* Organismes locaux	X	X	X	X	X
3.2		Valoriser les espaces verts en tenant compte des besoins des aînés.	Organiser une journée réservée aux aînés.	Municipalité* Club FADOQ local Organismes locaux	X	X	X	X	X
3.3	Saint-Jude souhaite favoriser la rétention des aînés dans leur milieu en cherchant à créer des liens avec le réseau de la	Maintenir et bonifier les services du CLSC.	Poursuivre les discussions sur ce sujet avec le CSSS Richelieu-Yamaska.	Municipalité* CSSS Richelieu-	X	X	X	X	X

<sup>2</sup> Raymond, É., Gagné, D., Sévigny, A., Tourigny, A. (2008). La participation sociale des aînés dans une perspective de vieillissement en santé. Réflexion critique appuyée sur une analyse documentaire. Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, Institut national de santé publique du Québec, Centre d'excellence sur le vieillissement de Québec et Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés de l'Université Laval, 111 pages.

	CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES* ET PARTENAIRES	ÉCHÉANCE				
					2015	2016	2017	2018	2019
	santé afin de mettre en place plus de services de proximité et d'accroître l'offre de soins à domicile.			Yamaska					
<b>4. SÉCURITÉ</b>									
4.1	La sécurité est un état où les dangers risquant de provoquer des dommages (physiques, psychologiques, matériels) sont contrôlés de façon à préserver la santé et le bien-être des citoyens. Elle comporte des dimensions objectives et subjectives (sentiment de sécurité). Même si le sentiment d'insécurité chez les aînés est plus fortement associé aux femmes, les hommes âgés n'y sont pas insensibles. Tant à domicile que dans les espaces publics, la gestion de l'insécurité est profondément modulée par les interactions sociales, ce qui renvoie à l'importance du soutien communautaire. De plus, le rôle clé des proches aidants auprès des aînés contribue grandement à leur bien-être et à leur sécurité <sup>3</sup> .	Promouvoir le programme PAIR.	Informar les aînés de l'existence de ce service par le journal municipal.	<b>Municipalité*</b> Centre de bénévolat de Saint-Hyacinthe	X	X	X	X	X
4.2		Assurer la sécurité des personnes seules et / ou vulnérables.	Mettre à jour la liste des personnes âgées et vulnérables prévue dans le plan des mesures d'urgence.	<b>Municipalité*</b>	X	X	X	X	X
4.3	Le vieillissement de la population nous oblige à revoir l'aménagement et le réaménagement de nos infrastructures d'accueil.	Donner accès, de façon sécuritaire, aux endroits publics, aux personnes à mobilité réduite.	Installer des rampes d'accès aux endroits publics.	<b>Municipalité*</b>		X			
<b>5. TRANSPORT</b>									
5.1	L'utilisation de l'automobile pour les déplacements sur le territoire de la MRC des Maskoutains est considérable étant donné l'étendue du territoire et la concentration des services, notamment	Favoriser le développement d'un service d'accompagnement bénévole pour aider les déplacements des aînés qui ne conduisent plus.	Créer une banque de noms et la diffuser.	<b>Municipalité*</b> Organismes locaux	X	X	X	X	X

<sup>3</sup> Ministère de la Famille et des Aînés, ministère de la Santé et des Services sociaux (2012). Vieillir et vivre ensemble – Chez soi, dans sa communauté, au Québec, page 36.

	CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES* ET PARTENAIRES	ÉCHÉANCE				
					2015	2016	2017	2018	2019
5.2	les soins de santé, dans la ville-centre. La perte du permis de conduire pour un aîné est un facteur d'isolement.	Promouvoir les services de transport adapté et collectif de la MRC des Maskoutains.	Publier les chroniques du service de transport dans le journal municipal.	<b>Municipalité*</b> MRC des Maskoutains	X	X	X	X	X
<b>6. PATRIMOINE, CULTURE ET ENGAGEMENT SOCIAL</b>									
6.1	Le rapprochement entre les aînés et les citoyens permet le développement d'une société plus inclusive et solidaire. Créer des liens entre les générations, c'est réduire les préjugés des uns à l'égard des autres et vice-versa.	Valoriser l'engagement citoyen.	Évaluer la possibilité d'organiser de nouveau la Fête des bénévoles.	<b>Municipalité*</b> Organismes locaux	X				
6.2		Préserver le patrimoine immatériel de la communauté.	Filmer des témoignages d'aînés, si possible en impliquant des jeunes.	<b>Municipalité*</b> Maison des jeunes Club FADOQ local		X		X	
6.3		Préserver et mettre en valeur l'histoire patrimoniale de la municipalité,	Évaluer la possibilité de mettre sur pied un circuit patrimonial.	<b>Municipalité*</b>		X			

\* Responsable(s)